



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 4.01.2011 L'an deux mille onze et le dix janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mrs RASKOPF, DELBES (excusé), Mme RAHOU.

N° 11/10

Secrétaire : Mr DELPOUX.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

ACQUISITION TERRAIN AT

En vue d'agrandir le complexe sportif, des négociations ont été menées avec Mr AT André, demeurant à Begous 81350 Valdériès, propriétaire d'un terrain à l'Albaret cadastré section AB n° 59.

La négociation a porté sur l'acquisition d'une partie de ce terrain, soit 582 m² au prix de 6 euros le m².

Adopté à l'unanimité

Considérant la nécessité d'agrandir le complexe sportif,

Vu l'accord de Mr AT sur les conditions de la transaction,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'acquérir une partie de terrain cadastré section AB n° 59 appartenant à Mr AT André, pour une superficie de 582 m², au prix de 6 euros le m².

DIT que les frais d'acte et frais de géomètre seront pris en charge par la Commune.

AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces afférentes à cette opération.

DIT que les crédits seront inscrits sur le budget principal 2011.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 18 février 2011
Jacques LASSERRE
Maire,